

DEC121553DR03

**Décision portant nomination de M. Etienne Faure aux fonctions de responsable des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Est du CNRS**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 10017DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. Brice Kerber, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'agrément du directeur des Système d'Information.<sup>1</sup> ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Etienne Faure, IEHC, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012, responsable des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Est en remplacement de M. Frédéric Magniette appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 1<sup>er</sup> mai 2012

Pour le Président et par délégation,  
Le délégué régional

---

<sup>1</sup> Viser l'agrément correspondant : se référer à l'instruction n° 910451SJUR du 15 octobre 1991 modifiée relative aux modalités de la constitution de l'équipe du délégué régional, ou du délégué régional adjoint